

Le débat sur la motion de M. Gobeil, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours à l'ouverture de la session, et sur l'amendement de M. Mackenzie King, est alors repris.

Et le débat continuant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Parent.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**

*Orateur.*